

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE : MANDUEL  
CANTON : MARGUERITTES  
DEPARTEMENT : GARD

DECISION DU MAIRE  
N° 024/2025

**Objet : Sinistre commune c/ Nathalie POVEDA - dégradation d'un panneau – règlement à l'amiable**

**Le Maire de Manduel**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** la délibération du Conseil municipal n° 20/016 en date du 10 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat, certaines décisions conformément à l'article L2122-22 du CGCT,

**Considérant** la plainte déposée par la commune suite à des dégradations causées à un panneau de signalisation rue de la République par Madame Nathalie Poveda, le 12 avril 2025 ;  
**Considérant** que les échanges qui ont eu lieu entre Madame Nathalie POVEDA et la police municipale ont abouti à un règlement amiable du sinistre à la demande de l'administré ;  
**Considérant** le devis établi par la SAS LA REGION SUD SIGNALISATION pour procéder au remplacement du panneau accidenté, pour un montant de 254,83 euros TTC.

**Décide**

**Article 1<sup>er</sup>** : De procéder à l'encaissement du chèque présenté par Madame Nathalie POVEDA n°3027378 du Crédit Agricole du Languedoc d'un montant de 254,83 euros en règlement du remplacement du panneau dégradé.

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

**Article 3** : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

**Article 4** : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché en Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard.

Fait à Manduel, le 2 juin 2025

Publiée le

**04 JUIN 2025**

Le Maire,  
Jean-Jacques GRANAT



*J. Granat*